



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/14
24 février 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-deuxième réunion
Montréal, 29 mars – 2 avril 2004

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS APPROUVÉS COMPORTANT
DES EXIGENCES PARTICULIÈRES POUR LA COMMUNICATION DES RAPPORTS**

Introduction

1. L'ONUDI a soumis au Comité exécutif, pour examen lors de sa 42^{ème} réunion, des rapports périodiques sur la mise en œuvre des projets de bromure de méthyle (BM) au Guatemala et au Honduras, comportant chacun une demande d'amendement des conditions convenues pour la mise en œuvre des projets :

- a) Guatemala: Élimination du BM dans la culture des melons, des tomates, des fleurs, des plantes d'ornement et des fraises (468 tonnes PAO), approuvée à la 38^{ème} réunion du Comité exécutif pour un coût total de 3 257 377 \$US; et
- b) Honduras: Élimination du BM dans le secteur de production des melons, des bananes et des plants de tabac (213 tonnes PAO), approuvée à la 37^{ème} réunion du Comité exécutif pour un coût total de 1 977 454 \$US.

2. Le Secrétariat a examiné les rapports périodiques à la lumière des propositions de projet initiales et des données sur le BM, communiquées au Secrétariat de l'ozone par les gouvernements concernés selon l'article 7 du Protocole de Montréal.

Guatemala : Élimination du BM dans la culture des melons, des tomates, des fleurs, des plantes d'ornement et des fraises (ONUDI)

Historique

3. Le Gouvernement du Guatemala a déposé une proposition de projet à la 38^{ème} réunion du Comité exécutif pour éliminer 468 tonnes PAO de BM, utilisées pour la fumigation des sols dans la culture des fleurs coupées, des melons, des plantes d'ornement, des tomates et des fraises, soit 60% de la consommation totale de BM dans ce pays. La mise œuvre du projet permettrait une réduction de 20% de la consommation de référence de BM (soit 400,7 tonnes PAO) d'ici 2005.

4. Le Comité exécutif, après examen de la proposition de projet, a décidé, *entre autres*, de convenir que, nonobstant la consommation de 788,6 tonnes PAO déclarée en 2001 et sans porter atteinte au fonctionnement des mécanismes du Protocole de Montréal pour le règlement des cas de non-conformité, le financement de 3 257 377 \$US, plus les frais d'appui de l'agence, soit approuvé en tenant compte du fait que le calendrier de mise en œuvre proposé dans le projet a pour but de réaliser l'élimination de 468 tonnes PAO d'ici 2005; dont 100 tonnes qui seraient éliminées par des entreprises non visées à l'article 5. De plus, 388 tonnes PAO seraient éliminées durant l'année civile 2004 et 80 tonnes PAO additionnelles seraient éliminées durant l'année civile 2005 pour permettre au pays de respecter le gel sur le BM et d'atteindre ses objectifs de réduction d'ici 2005 (Décision 38/42).

5. Par la suite, les Parties au Protocole de Montréal, lors de leur 15^e réunion, ont noté, entre autres, que pour l'année 2002, le Guatemala se trouvait en situation de non-respect de ses obligations au titre de l'article 2H du Protocole de Montréal, ainsi que la présentation par le Guatemala de son plan d'action pour assurer un prompt retour au respect des mesures de réglementation des substances inscrites à l'Annexe E. Selon ce plan et sans porter atteinte au

fonctionnement du mécanisme de financement du Protocole de Montréal, le Guatemala s'engage expressément à ramener sa consommation de BM de 709,4 tonnes PAO en 2002 à :

- a) 528 tonnes PAO en 2003;
- b) 492 tonnes PAO en 2004
- c) 360 tonnes PAO en 2005
- d) 335 tonnes PAO en 2006;
- e) 310 tonnes PAO en 2007;
- f) 286 tonnes PAO en 2008; et
- g) zéro d'ici le 1^{er} janvier 2015, comme l'exige le Protocole de Montréal à l'exception de la consommation pour utilisations critiques qui pourrait être autorisée par les Parties (Décision XV/34).

Requête du Gouvernement du Guatemala

6. Par communication officielle, signée du sous-ministre de l'Environnement au ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles, le Gouvernement du Guatemala propose un calendrier d'élimination du BM selon ce qui a été convenu par les Parties au Protocole de Montréal et tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

Tonnes PAO de BM	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
Entente existante entre le Gouvernement du Guatemala et le Comité exécutif								
Consommation	788,6	788,6	400,6	320,6				
Calendrier d'élimination	-	-	388,0	80,0				468,0
Conditions convenues par les Parties au Protocole de Montréal (15^e réunion)								
Consommation	709,4	528,0	492,0	360,0	335,0	310,0	286,0	
Calendrier d'élimination	79,2	181,4	36,0	132,0	25,0	25,0	24,0	502,6

7. Par conséquent, le Gouvernement du Guatemala demande au Comité exécutif d'envisager l'adoption de l'amendement suivant au calendrier d'élimination, proposé dans la Décision 38/42(b) :

- a) La mise en œuvre du calendrier proposé dans le projet a pour but de parvenir à une réduction totale de la consommation de 502,6 tonnes PAO d'ici 2008, dont 100 tonnes qui seraient éliminées par des entreprises non visées à l'article 5. De plus, 181,4 tonnes PAO seraient éliminées en 2003, 36 tonnes PAO en 2004 et 132 tonnes PAO en 2005, 25 tonnes PAO en 2006, 46 tonnes PAO en 2007 et 52,1 tonnes additionnelles en 2008, pour permettre au Guatemala de pouvoir respecter le gel sur le BM et d'atteindre ses objectifs de réduction de 20 pour cent pour 2005 et 2007, respectivement.

Rapport périodique sur la mise en œuvre du projet

8. Le Gouvernement du Guatemala a déposé un rapport périodique sur la mise en œuvre du projet sur le BM (février 2004). Depuis le commencement de la mise en œuvre du projet en janvier 2003, les activités suivantes ont été entreprises :

- a) Un voyage d'étude à Almeria en Espagne (2-9 mars 2003) pour les représentants des entreprises productrices de melons afin de les familiariser à la technologie du greffage;
- b) Un atelier régional sur les alternatives au BM dans la production de melons, organisé au Honduras (5-8 mai 2003) pour des intervenants majeurs provenant du Costa Rica, de la République dominicaine, du Guatemala, du Honduras, du Mexique, du Nicaragua et de Panama;
- c) Une entente officieuse a été signée avec deux des six principaux producteurs de melons au Guatemala pour garantir l'objectif d'élimination du BM par la fourniture d'équipements et d'une assistance technique afin de mettre en œuvre la technologie de greffage. Les quatre autres entreprises ont reçu de l'assistance technique pour parvenir à une réduction de la consommation de BM. Une entreprise transnationale (Coagro Del Monte) a participé à des réunions techniques (sans frais pour le Fonds). En outre, deux des cinq serres pépiniéristes pour la production de plants de melons greffés ont été construites (les installations sont entièrement opérationnelles et les premiers plants de melons greffés ont été livrés en février 2004). Les trois autres modules seront opérationnels d'ici septembre 2004 (soit au début de la saison qui va de septembre 2004 à avril 2005). Il convient toutefois de noter qu'en raison d'un retard dans l'installation des équipements, le montant de BM à éliminer durant la saison 2003-2004 pourrait être inférieur au montant préalablement estimé;
- d) Une entente officieuse a été conclue pour l'élimination complète du BM dans une entreprise du secteur des fleurs et des plantes d'ornement (l'élimination sera réalisée en 2005);
- e) L'élimination totale du BM dans le secteur des tomates (45,2 tonnes PAO) sera réalisée d'ici la fin de 2005 par la fourniture d'équipements (par ex. pailleuse-déchettesuse, injecteur de métam sodium et un motoculteur) et d'assistance technique à l'association des producteurs de tomates.

9. En 2004, le Gouvernement du Guatemala propose d'entreprendre les activités suivantes :

- a) Achever l'installation des cinq serres et parvenir à une entente avec les deux autres producteurs de melons pour la fourniture de 4 unités pépiniéristes contre l'engagement d'éliminer 60% de leur consommation de BM de 2001 d'ici 2006;
- b) Livrer tous les équipements pour l'élimination du BM dans le secteur de la production de tomates; et

- c) Signer une entente officieuse pour l'élimination totale du BM dans le secteur des fleurs coupées et des plantes d'ornement.

10. La consommation de BM, communiquée par le Gouvernement du Guatemala au Secrétariat de l'ozone pour 2001 et 2002, s'élevait respectivement à 786,6 et 709,4 tonnes PAO.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

11. la lumière des conditions convenues pour la mise en œuvre du projet d'élimination du BM, du calendrier révisé proposé par le Gouvernement du Guatemala dans le plan d'action déposé à la Réunion des Parties et des plus récentes données sur la consommation de BM communiquées par le Guatemala, le Comité exécutif pourrait envisager s'il souhaite réviser le calendrier d'élimination dans le projet approuvé, pour s'aligner sur le calendrier de la Décision XV/34.

Honduras : Élimination du BM dans la production des melons, des bananes et des plants de tabac (ONU/DI)

Historique

12. Le Gouvernement du Honduras a déposé une proposition de projet à la 37^{ème} réunion du Comité exécutif pour éliminer 213 tonnes PAO de BM, utilisées pour la fumigation des sols dans la culture des melons, des bananes et des plants de tabac dans ce pays.

13. Le Comité exécutif, après examen de la proposition de projet, a décidé, entre autres, d'approuver la somme de 1 977 454 \$US, excluant les frais d'appui de l'agence, pour éliminer 213 tonnes PAO de BM et réduire de vingt-cinq pour cent la consommation de référence de BM d'ici 2005 et de prendre note des mesures prises par le Gouvernement du Honduras pour rendre permanente cette réduction de la consommation de BM en mettant en œuvre le projet, en imposant des restrictions sur les importations et en adoptant toute autre politique jugée nécessaire (Décision 37/50).

14. Par la suite, les Parties au Protocole de Montréal, lors de leur 15^e réunion, ont noté, entre autres, le fait que pour l'année 2002 le Honduras se trouvait en situation de non-respect de ses obligations au titre de l'article 2H du Protocole de Montréal, et la présentation par le Honduras de son plan d'action pour assurer un prompt retour au respect des mesures de réglementation des substances inscrites à l'Annexe E. Selon ce plan, le Honduras s'engage expressément à ramener sa consommation de BM de 412,52 tonnes PAO en 2002 à :

- a) 370,0 tonnes PAO en 2003;
- b) 306,1 tonnes PAO en 2004; et
- c) 207,5 tonnes PAO en 2005 (Décision XV/35).

Requête du Gouvernement du Honduras

15. Par communication officielle, signée du coordonnateur de l'unité de l'ozone qui relève du ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement, le Gouvernement du Honduras propose le calendrier suivant pour l'élimination du BM :

Tonnes PAO	2002	2003	2004	2005	Total
Entente existante entre le Gouvernement du Honduras et le Comité exécutif					
Consommation	412,1	365,4	199,1	199,1	
Calendrier d'élimination	-	42,5	170,5		213,0
Conditions convenues par les Parties au Protocole de Montréal (15^e réunion)					
Consommation	412,5	370,0	306,1	207,1	
Calendrier d'élimination		42,5	63,9	99,1	205,5
Calendrier d'élimination proposé par le Honduras (1)		42,5	63,9	106,6	213,0

(1) Révisé pour éliminer le même montant de BM, tel que convenu avec le Comité exécutif.

16. Par conséquent, le Gouvernement du Honduras demande au Comité exécutif d'envisager l'amendement suivant au calendrier d'élimination proposé dans la Décision 37/50 :

- a) La mise en œuvre du calendrier proposé dans le projet a pour but de parvenir à une réduction totale de la consommation de 213 tonnes PAO d'ici 2005. De plus, 47,3 tonnes PAO seraient éliminées en 2003, 64 tonnes PAO en 2004 et 98,6 tonnes additionnelles en 2005, pour permettre au Honduras de pouvoir respecter le gel sur le BM et d'atteindre ses objectifs de réduction de 20 pour cent d'ici la fin de 2005.

Rapport périodique sur la mise en œuvre du projet

17. Le Gouvernement du Honduras a déposé un rapport périodique sur la mise en œuvre du projet sur le BM (en date de février 2004). Depuis le commencement de la mise en œuvre du projet en septembre 2002, les activités suivantes ont été entreprises :

- a) Un voyage d'étude à Almeria en Espagne (2-9 mars 2003) pour les représentants des entreprises productrices de melons afin de les familiariser à la technologie du greffage;
- b) Un atelier régional sur les alternatives au BM dans la production de melons, organisé au Honduras (5-8 mai 2003) pour des intervenants majeurs provenant du Costa Rica, de la République dominicaine, du Guatemala, du Honduras, du Mexique, du Nicaragua et de Panama;
- c) Une entente officieuse a été signée avec deux des trois producteurs de melons au Honduras pour garantir l'objectif d'élimination du BM par la fourniture d'équipements et d'une assistance technique afin de mettre en œuvre la technologie de greffage. L'autre entreprise (avec une participation étrangère de 50%) a reçu de l'assistance technique pour parvenir à réduire sa consommation de

BM. Les six premières serres pépiniéristes pour la production de plants de melons greffés ont été construites (les installations sont entièrement opérationnelles et les premiers plants de melons greffés ont été livrés en janvier 2004). Les autres modules seront opérationnels d'ici septembre 2004 (soit au début de la saison qui va de septembre 2004 à avril 2005); et

- d) Plusieurs porte-greffes et autres alternatives ont été testés sur le terrain pendant les cycles de culture (janvier-avril 2003 et septembre-décembre 2003). Toutefois, en raison d'un retard dans l'installation des équipements, la première serre a été terminée à la fin décembre 2003 seulement. Par conséquent, une réduction substantielle du BM a été impossible au cours de l'année 2003. Cependant des plants greffés seront transplantés sur une superficie considérable durant le second cycle de culture en 2003/2004.

18. En 2004, le Gouvernement du Honduras propose d'achever l'installation des serres et d'augmenter la superficie où seront transplantés des plants greffés.

19. La consommation de BM, communiquée par le Gouvernement du Honduras au Secrétariat de l'ozone pour 2001 et 2002, s'élevait respectivement à 510,9 et 412,5 tonnes PAO.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

20. A la lumière des conditions convenues pour la mise en œuvre du projet d'élimination du BM, du calendrier révisé proposé par le Gouvernement du Honduras dans le plan d'action déposé à la réunion des Parties et des plus récentes données sur la consommation de BM communiquées par le Honduras, le Comité exécutif pourrait envisager s'il le souhaite, réviser le calendrier d'élimination dans le projet approuvé pour s'aligner sur le calendrier de la Décision XV/35.
